

**Procès-Verbal de la séance ordinaire
du Conseil général du 05 juin 2024 à 20h00
à la salle du Crêt-de-Cervelet de l'Hôtel-de-Ville**

Ordre du jour :

M. Th. Vermot, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

1. Appel et approbation du procès-verbal du 25.03.2024

M. Luca Bonnet fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	4	1 L. Dubois
Conseil général	9	4 O. Mota/Ch.Heiniger/D. Jeanneret/L. Rosselet
Public	6	
Presse	0	
Administration	1	
Comptabilité	1	

Le procès-verbal du 25 mars 2024 est passé en revue, il est accepté à l'unanimité.

2. Comptes 2023

M. Th. Vermot passe la parole à M. J. Huguenin pour la lecture du rapport de la commission financière, excédent de revenus CHF 18'520.92, tenant compte d'un ajustement de la valeur du bâtiment du village 215 CHF 60'000.-, de l'Hôtel-de-Ville CHF 135'000.- et de l'aide financière pour la fondation Plein Air (Asile agricole) CHF 200'000.-. Voir rapport de la commission financière ci-joint.

31440.02 PER, stand de tir page 42 dépense de CHF 14'000.75.

MD, ciblerie à changer, c'est du droit fédéral du ressort des communes, payé en une fois.

M. Th. Vermot remercie le conseil communal et l'administration pour les explications toujours plus précises et pour la présentation de ces comptes.

M. L. Bonnet lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

3. Crédit pour la réfection du chemin des Cottards, bord du lac, CHF 110'000.-.

M. V. Robert présente le dossier, suite à la séance du CG de mars, demande de faire l'ensemble du chemin du bord du lac des Taillères, demande de CHF 110'000.- pour cette réfection, à des prix corrects. Le petit tronçon menant jusqu'au Moulin de Lac ne pourra pas être fait, car ce n'est pas un chemin agricole.

JM, chemin refait avec du goudron à chaud ?

VR oui, lavage à fond sur 3-4 cm et revêtement ajouté, il est prévu de créer 2 dépotoirs vers le petit parc.

PER, ce chemin est en majorité utilisé pour les cyclistes et le tourisme en général, faire une demande d'aide au service du tourisme.

VR, oui on va essayer de demander de l'aide, les travaux se feront sur 2 jours.

M. L. Bonnet lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

4. Informations des Commissions

5. Informations du Conseil communal

Chemins

M. V. Robert, travaux annuels des chemins, il sera procédé au goudronnage du chemin menant à la halle, CHF 35'000.- avec la maison Duckert, sur toute la largeur, sans refaire le caisson. Le montant sera mis sur le compte de fonctionnement.

SEVAB – Service des eaux

M. V. Robert, SEVAB séance du 04.06.2024, remise à jour du règlement de distribution de l'eau. SEVAB se porte bien, avec Viteos cela fonctionne, le SEVAB prend encore les décisions, ce n'est pas en main complète de Viteos. Le puits de la Brévine aurait une capacité importante pour fournir l'eau, nouvelle étude en cours pour une chaîne de traitement. L'eau la plus haute est la meilleure, il n'y a pas de micropolluant. Etude de prolongement du réseau en direction des Sagnettes en cours.

Rentrée scolaire 2024-2025

Mme M. Jeanneret, école rentrée 2024-2025, le cercle scolaire et le Cerneux-Péquignot n'entrent pas en matière pour faire venir les élèves à La Brévine. Séance le 13.06, pour discuter des horaires avec Car Postal. Un courrier a été adressé au canton, en mettant tous les articles et informations prouvant que les 4-5 doivent être scolarisés à La Brévine. A suivre.

6. Divers

JM, chemin de L'Harmont refait avec quel goudronnage ?

VR, goudron à froid, suivi d'un encollage et du gravillonnage, pour du goudron à chaud il aurait fallu mettre un montant de plus.

JM, au village, arrivée depuis Fleurier, le radar est mal réglé vers le 50 km/h, il faut le mettre à 60 km/h.

JM, place de pique-nique pour le petit parc, prévoir une petite barrière pour pas que les animaux accèdent à cette place.

JM, les arbres au bord du lac prennent de l'ampleur, voir pour les élaguer, voir le propriétaire.

JM, sur le parc vers la déchetterie il y a souvent des véhicules Câblex qui stationnent, voir avec le garde communal si c'est habituel.

JM, le contrat avec le tenancier de L'Hôtel-de-Ville a quelle durée ?

MJ, 3 ans et ensuite d'année en année avec un délai d'une année de résiliation.

LB, location de la halle omnisports, dans le canton les clubs sportifs ont demandé la gratuité des halles d'entraînements. Comme pour l'Unihockey cela est conséquent au niveau des frais,

voir ce qui pourrait être fait pour les clubs sportifs, pour la promotion de la jeunesse et des sports. Réflexions à mener.

M. L. Bonnet remercie ses collègues du Conseil général, les membres du Conseil communal et de l'administration pour cette bonne collaboration durant ces 8 années.

Séance de constitution des nouvelles autorités fixée le mercredi 12 juin 2024 avec une séance préliminaire pour définir les postes de chacun.

M. V. Robert remercie le Conseil général et l'administration pour ces années de travail pour notre commune et souhaite bon vent pour le futur.

M. Th. Vermot remercie le Conseil communal, l'administration et ses collègues.

La séance est levée à 21h05

Le rapporteur :

M. Brandt



Le président :

Th. Vermot



La secrétaire :

D. Jeanneret



Rapport de la commission pour l'examen des comptes 2023

La commission financière s'est réunie le 29 avril 2024 pour l'examen des comptes 2023 en présence du Conseil communal et de l'administration.

Les comptes ont été examinés et les entités précitées ont répondu avec précision aux interrogations soulevées. Nous tenons à relever l'excellente tenue des comptes 2023.

Comptes 2023 :

Charges d'exploitation	(+) 2'631'869.31
Revenus d'exploitation	(-) 2'483'802.60
Revenu provenant des activités d'exploitation	(+) 148'066.71
Charges financières	(+) 228'892.46
Revenus financiers	(-) 292'055.33
Résultat provenant des financements	(+) 63'162.87
Résultat opérationnel	(+) 84'903.84
Charges extraordinaires	(+) 0.00
Produits extraordinaires	(-) 103'424.76
Excédent de revenus	(-) 18'520.92

A noter que nous avons dû baisser la valeur de l'Hôtel-de-Ville de CHF 60'000.- et du bâtiment du village 215 de CHF 75'000.- comme nous le demande l'Etat de Neuchâtel. Nous devons néanmoins encore réévaluer la valeur de l'Hôtel-de-Ville. Nous avons aussi CHF 200'000.- qui sont allés dans le don pour la Fondation Plein'Air (Asile agricole).

En dehors de cela, il a été soulevé que nous avons eu des revenus supplémentaires notamment de la part de la Fondation de Famille Maix-Lidor.

Un autre point a été abordé lors de la séance, le stand de tir (31440.02). Nous n'avons pas le choix de l'entretenir, d'où cette dépense. Il a été discuté que les prochaines fois que le stand de tir aura des achats prévus que nous devons financer, il en soit discuté avant l'achat effectif.

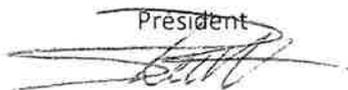
En ce qui concerne le compte 31 ("Biens, services et charges d'expl."), nous avons une augmentation dans la catégorie "Eau, énergie, combustibles STEP" due aux travaux qui ont demandé beaucoup d'énergie et d'eau (non quantifiable), mais nous avons aussi des coûts supplémentaires dûs au séparateur de graisse de la STEP car nous devons le vider plus souvent que prévu.

Les points ci-dessus étant désormais portés à votre connaissance, la commission financière recommande au Conseil général l'acceptation des comptes 2023 en l'état et remercie le Conseil communal et l'administration pour son travail et les réponses apportées.

Le Brouillet, le 2 mai 2024

Luca Bonnet

Président



Léonore Rosselet

Rapporteuse

